



Le mur en pierre sèche

Ada Acovitsioti Hameau

► To cite this version:

| Ada Acovitsioti Hameau. Le mur en pierre sèche. Habiter, 2024, 2. Le mur. hal-04526997

HAL Id: hal-04526997

<https://hal.science/hal-04526997>

Submitted on 29 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Le mur en pierre sèche

'Ada Acovitsióti-Hameau

Résumé :

Le mur en pierre sèche organise volontairement le territoire en même temps qu'il s'y intègre insensiblement : ostensible et discret à la fois. L'acte créatif de l'homme s'ajoute à la stéréotomie de l'ouvrage, à la lithologie du terrain pour structurer l'espace et modifier les reliefs. L'abord de la sémantique des ouvrages permet de comprendre que la pierre sèche est partout identique et chaque fois une notion à contextualiser. Structures et paysages sont en perpétuelle transformation mais il en va aussi des usages, des aspects juridiques, sociaux et sociétaux des ouvrages bâtis à sec qui délimitent et qui ouvrent des passages.

Mots-clés :

mur, paysage, pierre sèche, limite, sociabilité

Abstract :

The dry-stone wall organizes deliberately the land, while at the same time blending in it insensitively: conspicuous and discreet in alternation. The creative act of man adds to the stereotomy of the structure and the lithology of the terrain to structure the space and modify the relief. A closer look at the semantics of these structures shows that dry stone is the same everywhere, and that each concept needs to be contextualized. Structures and landscapes are in perpetual transformation, but so are the uses and legal, social and societal aspects of dry-stone structures that delimit and open up passages.

Key words :

wall, landscape, dry stone, boundary, sociability

1. Introduction

Technique paysanne et corollaire indissociable de l'aménagement territorial, la construction en pierre sèche fournit des ouvrages qui ordonnent et singularisent les espaces. Les particularités des milieux physiques, les représentations qu'en ont les collectifs humains, les usages attachés à chaque quartier (émergence de *terroirs*¹) sont des paramètres décisifs pour choisir et pratiquer cette construction. Celle-ci contribue à l'agencement des parcelles, au soutènement des versants, à l'installation des réseaux viaires, à l'organisation de la

¹ Notion développée par les géographes ruralistes français dès les années 1960, le *terroir* désigne la plus petite portion de territoire, homogène à tous les points de vue : physique, social, paysager, économique. Le plus souvent, le *terroir* combine milieu et savoir-faire pour définir des modes de vie et des produits locaux particuliers.

circulation et de la distribution des eaux. Elle se rencontre sur la totalité du globe terrestre à des époques très variées, de la plus haute Antiquité à nos jours. Elle s'épanouit, de préférence, dans les espaces ruraux, moins dans ceux urbains sans les délaissier pour autant. Nous n'aborderons pas ici ces éventualités et leurs contextes. Ces sujets ont déjà fait l'objet de recherches de la part de géographes, d'architectes, d'historiens, d'ethnographes/ethnologues, de naturalistes dès la fin du XIXe siècle et nous les avons présentés aussi dans certains de nos travaux tout en évoquant les acquis antérieurs (Acovitsióti-Hameau 2002, 2006, 2017). En revanche, nous mentionnerons brièvement quelques propriétés et fonctionnalités des ouvrages en pierre sèche, qui montrent leur résonance avec la diversité des milieux physiques et sociaux les contenant.

En effet, d'un lieu et d'une société à l'autre, des nuances dans les perceptions de l'environnement et les inclinations esthétiques produisent des mises en œuvre et des aspects paysagers différenciés malgré la ressemblance des modes de construction et d'emploi des bâtis. Le calibre, la mise ou non-mise en forme, l'ajustage des pierres mènent à des aspects visuels divergents, allant du désordre tendant à se stabiliser à la régularité programmée. Des compositions spécifiques témoignent d'habitudes localement ancrées, d'aspirations à la performance, de goûts personnels. Des murs de bordure et de soutènement anciens et des accotements de route récemment restaurés dans le Var intérieur (fig.1a, b, c) illustrent cette diversité malgré leurs fonctionnalités comparables et leurs emplacements relativement proches (rayon de 30 à 40 km). Ainsi, le mur de bordure (1a), où alternent avec succès des assises horizontales et verticales, témoigne de la nature du substrat et des matériaux disponibles mais aussi de tendances créatives des constructeurs. Des murs séparant des parcelles cultivées/pâturées et régulant la circulation des troupeaux dans les Pyrénées orientales montrent aussi cette variabilité entre régularité pensée en avance et arrangement au cas par cas des assises, linéarité cassant les courbes de niveau et sinuosité les épousant, élaboration simple ou complexe des appareils (fig.2).

Par conséquent, malgré les logiques partagées similaires qui emmènent au choix de la technique, l'emprise de la pierre sèche sur le territoire peut être ostensible et conquérante ou discrète et subtile. En d'autres termes elle peut être aisément visible, créant alors un paysage « minéral », ou confondue avec le sol, la roche et les plantes et créant un paysage à dominante végétale. La transformabilité, la perméabilité, l'inertie des bâtis, ainsi que la naturalité attribuée aux appareils et ouvrages, sont quelques-unes de ces logiques partagées. Par « naturalité », nous entendons la « proximité », constatée ou ressentie, de la pierre sèche avec les formes et textures de la nature, ce qui oblige à examiner, pour le choix évoqué, la place de la notion d'affordance : l'appel du lieu pour situer certains ouvrages et pour développer certains types de bâti. Une cabane de berger dans les Pyrénées orientales (fig.3), adossée à des rochers éboulés et montée avec des moellons sans faces planes, évoque cette adéquation entre nature et artifice.

Éléments structurants pour les territoires, les constructions en pierre sèche expriment elles aussi et à divers degrés, l'identité des lieux, conçue comme le résultat de la relation intime et de longue durée entre les hommes et le territoire physique, les premiers modelant le deuxième tout en s'adaptant aux contraintes qu'il impose. La plupart des cabanes en pierre sèche à travers le monde assument ce rôle identitaire, tant par leurs formes et fonctions que par leurs dénominations hautement vernaculaires (Acovitsióti-Hameau 2010). La *casetta* du Pays de València, en Espagne met ainsi en valeur la couleur et le délitage de la pierre locale (fig.4). Sur ce registre, il est à noter aussi la propension de ces cabanes – d'emblée éphémères et évolutives - à devenir des éléments patrimoniaux monumentalisés ou standardisés



Fig.1a – Appareil composite
(Var)

Photo ASER



Fig.1b – Mur en tuf calcaire
non assisé (Var)

Photo ASER



Fig.1c – Restauration actuelle
en moellons équarris (Var)

Photo ASER



Fig.2 – Murs de pâtures dans les Pyrénées-Orientales

Photo SPS



Fig.3 – Cabane et rocher dans les Pyrénées-Orientales

Photo ASER

en marquant bon nombre de rocales et ronds-points. Le « mur », motif de base et support du paysage, s'ajoute régulièrement à ces réalisations.

2. La présence prégnante du mur

Dans les corpus des bâtis en pierre sèche, les murs sont investis d'une préséance, par leur densité mais aussi en matière de signification. Lors de l'évocation de cet art, les ouvrages d'architecture non linéaire sont mentionnés à la suite des murs, sans que cela ne diminue ni leur technicité, ni leur importance pour l'ordonnement des terres. Dans le même courant de pensée, que nous pourrions qualifier de « sauvage », le bâtisseur de pierres sèches, en pays de langues d'oc, est un *murailleur* ou un *paredaire* ; en Angleterre ou en Écosse, il est un *waller* ou un *dyker* ; enfin, en Grèce insulaire, ces artisans sont désignés du nom de *petradés*, ce qui met l'accent sur la manipulation de la pierre (*pétra*) laissant en filigrane le métier de maçon. Dans le même esprit, des ensembles d'ouvrages sont qualifiés de « murs » (*murailles* en Provence, *muretti* en Italie, *paret/s* ou terme équivalent en Espagne) ou de « pierres sèches » (*xerolithiés* dans le monde hellénique). Le locuteur ne fait pas toujours la distinction entre structures associées : murs, pierriers, niches, couloirs, cabanes, canalisations et réservoirs, etc. Pourtant, tous ces ouvrages, sans exception, jouent un rôle primordial pour la conservation des parcelles, l'évitement de l'érosion, la circulation et l'usage de l'eau, l'exploitation raisonnée du finage, les traçages et les rebords des chemins, etc. Certains d'entre eux, telles les cabanes, contribuent à la notoriété des bâtis en pierre sèche à travers des caractères architecturaux (encorbellements circulaires, en gradins ou en carène, par exemple) ou patrimoniaux (la place tenue dans les activités agropastorales et forestières ou dans l'histoire locale : *bories* du Vaucluse, *barracas* des Baléares, *voltoi* de l'île ionienne de Lefkada, *tazotas* du Maroc et quantité d'autres).



Fig.4 – Caseta du Pays valencien

Photo SPS



Fig.5 – Mur pare-avalanche (Suisse)
Photo SPS

Ces murs qui ordonnent les terrains peuvent être des ouvrages bien apparents, comme les imposantes barrières qui réfrènt les avalanches sur les pentes alpines (fig.5), ou se confondent avec les creux et les plis des sols, tels les murets rampants qui assurent drainages, passages et stationnements dans les dépressions. Tous et dans tous les cas revêtent la même importance pour le fonctionnement des territoires et la prévention des risques. À force, ils deviennent une écriture implicite de la trame paysagère : ils définissent des « lignes », « coulées », « damiers » et ajoutent des surépaisseurs et excroissances soulignant les formations naturelles qu'ils sculptent et « habillent ». Le dernier terme, sous différents synonymes, est usité dans plusieurs langues et régions et s'applique tant aux clôtures et divisions qu'aux soutènements des terres, notamment pour les vignobles sur coteaux et terrasses. La métaphore est dans ce cas puissante, surtout quand on peut voir l'aspect des parcelles aux moments des remaniements des plantations. Le vignoble de Banyuls/Collioures vu « en arrière-saison » (fig.6) constitue un exemple explicite de ces « blessures » issues du terrassement. Les parcelles sont tailladées par les longues coupures étroites des voies de passage et des voies d'eau et couvertes par les centaines de gonflements alignés des ceps



Fig.6 – Les murs du vignoble de Collioures (Pyrénées-Orientales)

Photo ASER

venant d'être arrachés et enfouis. Ces aménagements « font trace » sur les sols. Ils sont patiemment et lentement repris par des murets qui bordent (qui « *chemisent* ») les sillons et qui, réhaussés, se mêleront ensuite à la vigne verdissante en créant des conditions microclimatiques favorables à son développement et en impactant tout le vivant aux alentours.

Soutènements et enclos sont donc les parties visibles de creusements et nivèlements sous-jacents, le compartimentage étant une disposition ordinaire pour organiser les terrains où plusieurs activités se combinent et se côtoient. En Méditerranée et sur le continent européen, ce compartimentage s'observe du nord au sud et de l'est à l'ouest, partout où les usages et le relief le nécessitent et le permettent. Loin d'être un simple découpage de l'espace, ces murs (et les pierriers qui font partie des mêmes arrangements) participent à la gestion des ressources locales, des séquences temporelles et des rapports sociaux de production. Les murs et les pierriers de division sont, aussi, des murs et des pierriers d'interface. Leur entretien est fréquemment commun et leurs sommets signalent les voisinages, accueillent des activités de loisir et de sociabilité (chasse, par exemple) ou constituent des voies de passage. Généralement, les règles anciennes pour les passages et les usages restent en vigueur. Elles sont encore aujourd'hui évoquées pour les coopérations de quartier et les menus profits liés aux espaces conçus comme collectifs, nonobstant l'existence de propriétaires nominaux, publics ou privés. Le statut évolutif des espaces et le caractère alternant ou parallèle des usages facilitent ce mode d'utilisation.

Comme toute organisation de ce genre, la création d'obligations et de bénéfices réciproques amène aussi à des exactions et à des litiges. Ainsi, en Grande Bretagne, entre 1700 et 1850 environ, l'instauration d'*enclosures*, de clôtures qui bordent et séparent cultures et pâtures

résulte à une recrudescence de constructions en pierre sèche mais fait aussi parler de « murs de richesse » ou de « murs de la faim ». Ces dispositifs empêchent l'usage de terrains débarassés de récoltes par les plus pauvres. Les « Enclosure Acts » (Rainsford-Hannay, 1957) se répandent alors de région en région et causent maints conflits car ils opposent les possesseurs et les usagers des terres, surtout celles incultes et boisées. Plusieurs aménagements emblématiques, visibles de nos jours, datent des arrangements de ces époques, tels les soutènements de parcs et jardins de domaines nobiliaires précédés par des dépressions pâturées dûment drainées, les Ha-ha, qui sont toujours pris en compte dans les travaux d'arpentage (DSWA 2004) et entretenus par les *wallers* (fig.7). Pour l'Italie du sud ou la Sardaigne, la recrudescence des murs de clôture marque fortement le XIXe siècle car elle avantage le classement de terrains en vue de leur imposition et oppose les paysans aux autorités. En France, le changement du régime de la propriété après la Révolution, amène aussi des litiges autour des usages où la présence de certains murs joue un rôle de preuve pour les droits des possédants et des usagers des terres appelées communautaires, puis communales. Ce problème impacte surtout les régions méridionales du pays et resurgit encore au sujet de coupes de bois, de droits de passage, de droits à l'eau et autres interactions impliquant des particuliers et des administrations.

3. Clore, entretenir, relier : la boucle vitale.

France toujours, partant des haies végétales, le terme de "bocage lithique" a été proposé pour désigner le marquage territorial en lanières et damiers dans les années 1980 (Blanc 1984). Les pays limitrophes (l'Italie par exemple) ont aussi essayé d'utiliser ce terme. Connoté, celui-ci n'est pas officiellement validé mais accepté car il présente des pertinences. Il met en relief la proximité productive, perceptive et sémantique existant entre les divisions spatiales formées par des dispositifs végétaux ou minéraux. Au-delà de l'analogie visuelle, une équivalence d'usages existe entre ces aménagements. Les parcelles accueillent des *complantations* combinant des cultures annuelles et des rangs d'arbres fruitiers. Le ramassage de bois (tombé à terre ou séché sur pied), des cueillettes, des chasses, la confection de charbon de bois, s'exercent dans les « marges » des cultures et des passages, qui sont surélevés ou en creux et bordés de murs ou de haies. Le cheptel circule par ces mêmes passages et les piétons en font autant. Ces comportements ne sont pas encore révolus et le droit coutumier en fait cas. Ils sont compris par un noyau d'habitants qui connaissent les styles de vie afférents. Ils sont remis périodiquement à l'ordre du jour pour des raisons pratiques, mémorielles, culturelles et – dernièrement – environnementales. Ces modes d'usage des terres et les imbrications et complémentarités des terroirs font partie de l'héritage commun qui garantit la singularité du groupe. Il en va de même des éléments vivants, matériels et immatériels qui constituent leur milieu ambiant.

Tous les plateaux calcaires sont caractérisés par ces formations complexes : les Causses languedociens, les petites plaines intérieures de Provence, sur terres basses ou en hauteur, les versants plus ou moins « pentus et montueux », selon le législateur ². Les étendues karstiques sont de hauts lieux pour ces aménagements. L'arc dinarique se place au premier rang avec ses « jardins du karst » minutieusement étudiés par Jean Nicod, qui y voit « des solutions originales » représentant « des faits de civilisation » (Nicod 1990 et 2003). Ici, la trame quadrangulaire propagée à l'époque romaine, se fragmente au Moyen Âge, encore plus

² L'expression se retrouve dans des décrets d'état des XVIIe et XVIIIe siècles interdisant les coupes de bois et les mises en culture sur des versants jugés trop abimés (dénudés) par des exploitations antérieures.



Fig.7 – Restauration du Ha-ha (Angleterre)

Photo SPS

après le XVe siècle et donne les espaces de *coltura promiscua*, liés à une production de subsistance très proche de la *complantation*. Ce développement est favorisé aussi aux XVIe-XVIIIe siècles avec la fuite et concentration des populations vers le littoral suite aux conquêtes turques. Les espaces issus offrent une terre arable maigre et irrégulière et sont hérissés soit de chicots, soit de rochers « arrondis » signalant les « têtes des lapiés³ ». La trame quadrangulaire revient dans l'après-guerre favorisant la maturation de vignobles (dont ceux de malvoisie), avec la création de microclimats chauds et peu ventés dans de petites parcelles encloses. Pierriers, enclos (fig.8), couloirs barrés mais aussi cabanes, fermettes et réserves d'eau sont l'héritage de ces épierrements et aménagements centenaires.



Fig.8 – Un mur qui se promène à Minorque

Photo SPS

Comme le précise Nathalie Heinich (2010), « les éléments de civilisation » -l'anthropologue utilise presque le même terme que le géographe Jean Nicod- transitent vers un corpus de « valeurs culturelles », d'objets qui « font symbole » et passent du statut de « visions » individuelles à celui de « représentations » collectives. Il s'agit là d'un élargissement du regard qui amène à différencier la perception des usagers et des bâtisseurs. Selon leurs ancrages sociaux et professionnels, selon leurs besoins, selon leurs ambitions, les uns et les autres adoptent la posture de la singularité (acteur nominal d'œuvres spécifiques) ou la posture de la communauté (collectif approuvant et appliquant des connaissances et modes d'action partagées). L'émergence de ces postures et notions se fait fréquemment à l'insu des volontés officielles, qui doivent veiller à ces évolutions sans les contrarier. Une fois

³ Sommets des fissurations dans la masse du sol calcaire (dit sol « lapiézé »).

adoptées, ces « représentations » fondent et ravivent la cohésion des groupes, en perdurant d'une époque à l'autre et en atténuant les effets des changements. Ainsi, les murs en pierre sèche se trouvent de plus en plus impliqués dans plusieurs processus d'inscriptions de sites au patrimoine mondial de l'UNESCO. La technique et les savoir-faire de ce genre de construction sont inscrits récemment (en 2018) à la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité du même organisme. Cette inscription permet de réunir tous les acteurs autour des propriétés et des enjeux essentiels de l'art. Elle empêche de se limiter à des considérations de matérialités localistes sans éliminer la conscience de l'existence d'expressions diverses et de noyaux locaux. Nominer les savoirs et la technique permet de mettre en présence et en interaction les constructeurs, usagers et spectateurs de tous horizons. Dans ces interactions, le geste et le regard se forment mutuellement et des registres fonctionnels et esthétiques se mettent en place. Les entités publiques et les particuliers, les natifs et les exploitants de tous types de territoire sont ainsi enclins de comprendre les contraintes et enjeux des autres et tirer la meilleure partie aux niveaux des réalisations et des coopérations pour les aménagements des espaces et les activités développées : mises en culture, parcours divers, épanouissement paysager etc.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler ici les deux grandes tendances d'étude et de création nées de la prise en compte progressive des implications multiples des savoir-faire de la pierre sèche pour les milieux tant physiques que sociaux :

- la recherche dans le domaine de l'ethnographie et de la tradition culturelle vivante, avec mise en place de collections, musées, écomusées et l'insertion de l'art dans les réflexions et les procédures de durabilité et de principes de précaution pour les aménagements territoriaux,
- le développement de volets esthétiques et la production d'œuvres d'art, variables dans leurs appareils et volumes et assimilées à des artefacts exprimant l'essence et la conscience d'un lieu.

Placés sous une lignée ou orientation communautaire, ces ouvrages et œuvres ne sont pas habituellement signés mais cela peut arriver selon les circonstances et donner des résultats plus ou moins solennels ou ordinaires. C'est au terme de ces réalisations, que plusieurs constructeurs et usagers éprouvent le sentiment que le mur en pierre sèche est, devient ou incarne un être vivant, puisqu'il est toujours en transformation par sa conformation sans attaches internes et sans liants. En tant que tel, il réagit en permanence avec son environnement, il se végétalise et se dénude à tour de rôle, il accueille et repousse quantité d'autres êtres vivants, il réclame des soins ou initie et scande mille menues activités humaines et animales.

Jamais fini, le mur en pierre sèche incite observateurs et passants à venir y travailler ou à le suivre. Souvent (tels les paysans de J. Giono qui se voient comme une « forêt en marche » - Giono 1936) nous ne savons pas au juste si c'est nous qui avançons ou si c'est le mur qui nous entraîne à son parcours, tel le *wandering wall* de Andy Galsworthy⁴, une œuvre qui imite si bien les « lignes (fuyant) dans le paysage » qu'elle nous apparaît autant comme leur double que comme leur modèle (fig 9).

⁴ Installation en 2000 au Storm King Art Center, Cornwall, États-Unis. L'artiste a installé plusieurs autres murs « qui se promènent » à partir des années 1990.



Fig.9 - Wandering wall (Andy Galsworthy)

Dessin Jérôme Morin, coll. ASER

Bibliographie

ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. 2002, « Constructions en pierre sèche en Méditerranée : pour une reconversion en souplesse », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 79, no 3, pp. 332-343.

ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. 2006, « La pierre sèche dans le domaine euro-méditerranéen : du savoir-faire à la manière d'être », dans Lassure C. (dir.), *Actes du colloque Pierre sèche*, Avallon-Yonne, Bourgogne, septembre 2005, Paris, Centre d'étude et de recherche sur l'architecture vernaculaire (Bulletin du CERAV, 14), p. 48-63.

ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. 2010, « À la frontière du durable : les cabanes en pierres sèches dans leurs contextes multiples », dans A. Acovitsióti-Hameau, A. Painaud, Ph. Hameau, éd., *Savoirs, paysages, structures*, Actes du 10^e congrès de la SPS (Montalbán, Aragon, Espagne, septembre 2006), 13^e supplément au Cahier de l'ASER (Méounes, France), p. 7-15

ACOVITSIOTI-HAMEAU 'A. 2017, « Pierre sèche et société », dans Louis Cagin (dir.), *Pierre Sèche. Théorie et pratique d'un système de construction traditionnelle*. Paris, Eyrolles : 32-62

BLANC J.-F. 1984, *Paysages et paysans des terrasses de l'Ardèche*. Préface de Jean Bozon. Chez l'auteur, 321p. – Thèse en géographie soutenue en 1983 à Lyon III.

BRUNET R., FERRAS R. et THERY H., 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Belin et GIP Reclus, 470 p. – réédition augmentée : 2005, réimpression : 2012.

DSWA of Great Britain, 2004, *Dry stone Walling Techniques and Traditions*, 112p.

GIONO J. 2010 (1936), *Les vraies richesses*, Classiques Garnier.

HEINICH N., 2010, « La construction d'un regard collectif : le cas de l'inventaire du patrimoine », *Gradhiva*, n° 11, p. 162-180.

NICOD J. 1990, « Murettes et terrasses de culture dans les régions karstiques méditerranéennes », *Méditerranée*, « -4, p. 43-50.

NICOD J. 2003, *Les karsts dinariques. Paysages et problèmes.*, Ljubljana, Académie Slovène des Sciences et des Beaux-Arts et Association Française de Karstologie, 183p.

RAINSFORD-HANNAY F. 1957, *Dry stone walling*, Faber & Faber Ltd, London, 132p. – reprint: 1972, 1976, 1999.